

1 rue Reuchlin
67150 GERSTHEIM
Tél. : 03.88.98.30.20
mairie@gerstheim.fr
www.gerstheim.fr
f@gerstheim67150

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2024

DGS

Nombre de membres en fonction : 23

Nombre de votants présents ou ayant donné pouvoir : 22

* * * * *

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Philippe SCHAEFFER, 1^{er} Adjoint au Maire.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 05 FEVRIER 2024

Approuvé à 17 voix pour et 5 abstentions.

3. DCM2024-08 – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2023

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 568 138,36 €	1 741 583,84 € €
Recettes	4 148 066,94 €	2 392 134,82 € €
Excédent	1 579 928,58 €	650 550,98 €

Approuvé à l'unanimité des 20 votants.

B. BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT « LE MOULIN »

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	191 777,03 €	380 104,06 €
Recettes	636 729,61 €	188 327,03 €
Déficit		- 191 777,03 €
Excédent	444 952,58 €	

Approuvé à l'unanimité des 20 votants.

4. DCM2024-09 – VOTE DES COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2023

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Approuvé à l'unanimité

B. BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT « LE MOULIN »

Approuvé à l'unanimité

5. DCM2024-10 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé : 779 928,58 €

Au compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 800 000,00 €

Au compte 001 Résultat d'investissement reporté : 650 550,98 €

Approuvé à l'unanimité

B. BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT « LE MOULIN »

Au compte 002 résultat de fonctionnement reporté : 444 952,58 €

Au compte 001 déficit d'investissement reporté : 191 777,03 €

Approuvé à l'unanimité

6. DCM2024-11 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

Maintien des taux en vigueur depuis 2016 à savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,81 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44,69 %

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 16,04 %

Approuvé à l'unanimité

7. DCM2024-12 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

A . BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
<i>Dépenses</i>	3 458 500 €	3 398 825 €
<i>Recettes</i>	3 458 500 €	3 398 825 €

Approuvé à 17 voix pour et 5 abstentions.

B. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE MOULIN

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
<i>Dépenses</i>	650 837,58 €	397 662,03 €
<i>Recettes</i>	650 837,58 €	397 662,03 €

8. DCM2024-13 – SUBVENTIONS 2024

SUBVENTIONS ANNUELLES VERSEES A DIVERS ORGANISMES

Approuvé à l'unanimité

CREDITS POUR FOURNITURES SCOLAIRES

Approuvé à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Approuvé à l'unanimité.

9. DCM2024-14 – RENOUELEMENT DE LA DEMANDE DE DEROGATION CONCERNANT L'ORGANISATION SCOLAIRE SUR 4 JOURS

Approuvé à l'unanimité.

10. DCM2024-15 – DENOMINATION D'UNE RUE

Place des Meuniers : approuvé à l'unanimité.

11. DCM2024-16 – AVIS SUR LE DOSSIER DE MODIFICATION DU REGLEMENT DE PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION (PPRI) DE L'ILL

Avis favorable à l'unanimité.

12. DCM2024-17 – PRESENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES CONCERNANT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

A l'unanimité, les conseillers ont pris acte de ce rapport sans aucune observation.

13. DCM2024-18 - COMMUNICATIONS DU MAIRE

Les conseillers ont pris acte de ces communications